

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2024

EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE AGRICOLE - (N° 584)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE36

présenté par

Mme Battistel, M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et apparentés
à l'amendement n° CE|25 de M. Potier

TITRE

Au titre de la proposition de loi, après les mots :

« chambres d'agriculture »,

insérer les mots :

« et de la Mutualité sociale agricole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à compléter le titre de la présente proposition de loi en mentionnant la Mutualité sociale agricole.